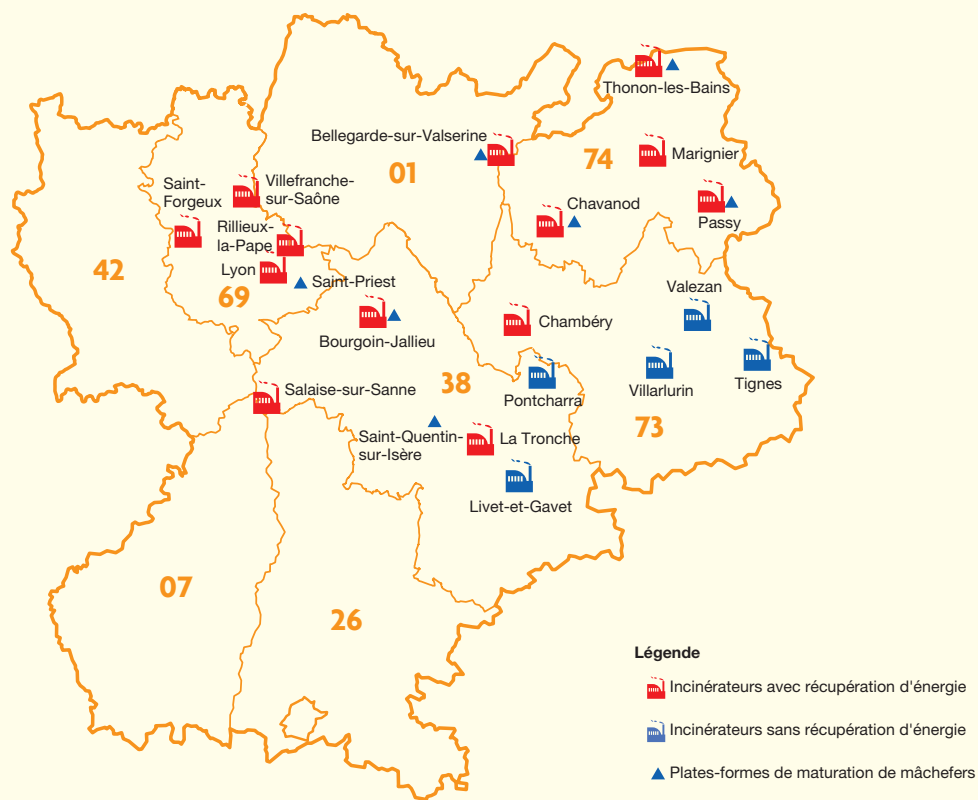





# Incinération

Localisation des incinérateurs et des plates-formes de maturation de mâchefers



**Légende**

-  Incinérateurs avec récupération d'énergie
-  Incinérateurs sans récupération d'énergie
-  Plates-formes de maturation de mâchefers

Catégorie	Nombre d'installations	Tonnages traités en 2004	Part du tonnage traité
Avec récupération d'énergie	13	1 305 729	95%
Sans récupération d'énergie	5	64 124	5%
	<b>18</b>	<b>1 369 853</b>	

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	14
Maîtrise d'ouvrage privée	1
	<b>18</b>

Type de déchet	Tonnages traités en 2004	
	Avec récupération d'énergie	Sans récupération d'énergie
Ordures ménagères	982 182	60 291
Déchets industriels banals	98 973	12
Encombrants en mélange – Tout venant	32 957	363
Boues et refus de STEP	58 062	2 865
Refus d'ITOM	112 846	
Déchets d'activités de soins DASRI	10 763	
Autres	9 946	593
	<b>1 305 729</b>	<b>64 124</b>
	<b>1 369 853</b>	

Type de déchets sortants	Tonnage 2004
Mâchefers sortant des incinérateurs de Rhône-Alpes	285 419
REFIOM, cendres d'électrofiltre, gâteau de filtration	36 824
Métaux ferreux	14 463
Métaux non ferreux	3 208
Refus d'incinération	2 770
	<b>372 893</b>

Edition décembre 2005  
données 2004

# Incinération

Les tonnages de mâchefers indiqués sont issus des pesées de camions sortant de l'usine. Pour les installations d'incinération sans plate-forme de maturation sur le site, les tonnages correspondent bien à la totalité des mâchefers produits en 2004.

Par contre, d'autres installations possèdent sur le même site ce type de plate-forme ; dans ce cas, la gestion du stock et les durées de maturation peuvent entraîner d'une année sur l'autre une variation de tonnages.

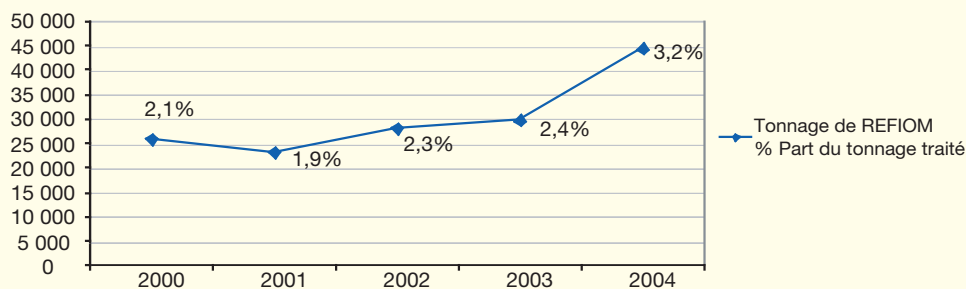
La nature de déchets entrants pèse sur la production de mâchefers. Par exemple, les UIOM qui traitent des quantités importantes de boues de STEP produisent en proportion moins de mâchefers.

Devenir des mâchefers traités en Rhône-Alpes	Tonnages 2004
Stockage avant maturation	43 644
Stockage après maturation	7 778
Valorisation avant maturation (mâchefer)	24 761
Valorisation après maturation (mâchefer et métaux)	209 236
	<b>285 419</b>

Soit une valorisation totale de 82% de la production de mâchefers.

## Evolution des REFIOM

Evolution des tonnages de REFIOM de 2000 à 2004 et part du tonnage traité



La part des REFIOM (rapport REFIOM/tonnage traité) a tendance à augmenter, avec un saut quantitatif à partir de 2003, du fait de la mise aux normes progressive du parc (traitement des fumées plus poussé).

## Production d'énergie électrique et thermique

Bilan de la production d'énergie	Quantité
Energie thermique vendue (MWh/an)	715 707
Energie thermique auto-consommée (MWh/an)	237 892
Energie électrique vendue (MWh/an)	144 474
Energie dissipée (MWh/an)	117 428
Energie électrique auto-consommée (MWh/an)	86 724
	<b>1 302 225</b>

## Mise aux normes du parc d'incinérateurs

Le 28 décembre 2005, conformément à l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 qui traduit en droit français la directive européenne du 4 décembre 2000, toutes les unités d'incinération traitant des déchets non dangereux devront respecter les nouvelles valeurs limites à l'émission.

**Compte-tenu de l'état du parc, des installations ne pourront pas être mises aux normes et seront donc fermées. Les tonnages traités dans ces installations devront donc trouver un autre exutoire.**

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

[www.sindra.org](http://www.sindra.org)

### Espace Grand public :

Rubriques : La gestion des déchets en Rhône-Alpes/Général  
et La gestion des déchets en Rhône-Alpes/Traitement.

### Espace réservé aux collectivités :

Rubriques : Traitement/Type d'installation pour accéder à chaque installation de Rhône-Alpes.  
Rubriques : Synthèses/Synthèses d'ordre général et Synthèses/Traitement pour avoir les bilans.

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

Rhône-Alpes Région